



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Meuse

MEDEF Meuse

Le MEDEF Meuse fait valoir les intérêts des entreprises meusiennes auprès des pouvoirs publics, collectivités territoriales, élus. Il gère 350 mandats patronaux.

Il favorise le rapprochement et les échanges entre chefs d'entreprises. Il met une équipe de spécialistes au service de ses adhérents. Il participe aux politiques d'emploi et de formation.

Le MEDEF Meuse représente quatre branches professionnelles (UIMM 55, FFBTP 55, CPIH 55, UIC) et 125 entreprises adhérentes, dont 80% emploient moins de 50 salariés.

contact //

MEDEF Meuse

Adresse

Parc Bradfer
7 Rue Antoine Durenne
55000 BAR-LE-DUC

Tél. 03 29 79 00 90

L'industrie nucléaire porte la politique énergétique de la France. Elle apporte une énergie sans émission de CO², à des coûts modérés aux particuliers et aux entreprises. Elle garantit l'indépendance énergétique.

Aujourd'hui les déchets de haute activité (HA) et de moyenne activité à vie longue (MA-VL) ne sont pas stockés dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Il est nécessaire de trouver des solutions pérennes. De nombreux pays (Finlande, Suède, Etats-Unis, Japon, Allemagne) travaillent sur le stockage géologique

Quelque soit la politique énergétique retenue en France, il faudra gérer les déchets déjà produits, et ceux à venir.

La gestion des déchets est une problématique nationale qui nécessite une réponse nationale.

La Meuse et la Haute-Marne sont des territoires fragilisés (démographie en recul, vieillissement de la population, diminution du nombre d'emplois), qui doivent trouver un juste retour sur l'effort consenti. ■

// Créer les conditions d'un vrai développement économique

1 - Désenclaver le territoire :

Il faut développer les infrastructures routières pour réduire les temps d'accès vers Bar-le-Duc et Saint-Dizier (Il faut actuellement presque une heure pour effectuer les 40 kilomètres entre Bure-Saudron et ces deux villes), mais aussi à destination de Verdun et de la gare Meuse TGV, de Commercy, de Joinville, de Chaumont, et vers les grandes villes régionales Nancy, Reims, Dijon.

Il faut développer les connexions ferroviaires. Le transport ferroviaire sécurise le transport des déchets. Il est aussi facteur de mobilité et de désenclavement, donc de développement économique.

Le très-haut débit doit être accessible sur tout le territoire.

2 - Améliorer l'attractivité du territoire et de ses villes

Il faut améliorer la qualité d'accueil pour les habitants actuels et pour les nouveaux arrivants : emplois pérennes sur place, logements, formations,

équipements culturels, loisirs, internet très haut débit.

3 - Accélérer le développement économique du territoire sur une vision à très long terme

De 1300 à 2300 emplois directs vont être créés avec Cigéo d'ici 2025, puis entre 600 et 1000 pendant les 100 ans d'exploitation du site. Il faudrait donc gérer aussi à cette date cette diminution d'emplois.

La réponse est-elle à la hauteur des attentes et des besoins ?

A titre de comparaison le bassin de Saint-Dizier a perdu à lui seul 3400 emplois entre 2001 et 2011.

Cela doit se concrétiser par le soutien aux entreprises locales, qui ainsi pourront créer des emplois sur place.

Il faut développer le transfert de compétence vers les entreprises du territoire et favoriser l'accès de ces entreprises aux marchés proposés par les grands donneurs d'ordres.

4 - Développer de nouvelles activités en orientant le choix des grandes sociétés

De nouvelles activités ont déjà été créées : centre d'archivage d'EDF, plateforme logistique de Velaines, etc ...

D'autres activités sont en cours d'implantation : l'usine Safran ouvre son usine à Commercy en 2014, créant à terme 400 emplois.

D'autres projets vont être lancés : extension de la plateforme logistique de Velaines, ouverture en 2016 à Saint-Dizier du centre de maintenance nucléaire d'EDF, construction d'ici 2016 de l'unité de production du projet Syndièse porté par le CEA sur la valorisation énergétique de la biomasse.

Il faut poursuivre cette démarche autour de projets sur les nouvelles énergies renouvelables, sur la maintenance et la déconstruction des sites nucléaires, sur les techniques de recherche sur les gaz de schiste, le sous-sol de la région semble disposer de réserves importantes.

5 - Créer des pôles de recherches et d'enseignement

Le développement de nouveaux marchés impliquent l'acquisition de nouvelles compétences pour disposer d'une main d'œuvre plus qualifiée et adaptée aux nouveaux métiers.

Il faut renforcer les formations existantes au lycée Ligier-Richier à Bar-le-Duc, lycée Blaise Pascal à Saint-Dizier, dans les centres de formations des branches professionnelles à Bar-le-Duc et Saint-Dizier, sans oublier le futur plateau technique Safran/Albany à Commercy.

Au terme de sa mission actuelle, le laboratoire de Bure doit poursuivre son activité de recherche et de développement.

Il faut également développer les synergies entre Cigéo et l'Institut National Polytechnique de Lorraine (INPL), collégium de l'Université Lorraine, regroupant entre autre l'Ecole Nationale Supérieure de Géologie, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy.

Le CEA va décider dans les prochaines semaines du lieu d'implantation d'un 4^{ème} centre de transferts technologiques (CEA Tech). La Lorraine est en lice. Si le CEA Tech s'implante en Lorraine, Cigéo et le CEA Tech devront développer des programmes dans les domaines des énergies bas carbone (Nucléaire et renouvelables).

6 – Trouver de nouveaux financements

Les fonds des deux GIP « Objectif Meuse » et « Haute-Marne » devront être maintenus. La part dévolue à la création d'emplois et au développement économique devra être augmentée. La gestion de ces fonds gagnerait à être simplifiée.

Des financements complémentaires à la hauteur des enjeux devront être trouvés et sanctuarisés pendant la durée du projet Cigéo. ■

// Sommes-nous seuls à le vouloir ?

Dans leur Rapport d'information sur la gestion des matières et déchets radioactifs publié le 3 Juillet 2013, les députés BOUILLON et AUBERT écrivent :

Le système d'aides, même s'il peut être amélioré, doit () être amplifié pour marquer la reconnaissance de la nation et suggèrent, dans ce cadre, la création d'une véritable « Zone d'intérêt national » dans ces territoires.

« ...un investissement massif devrait y être réalisé en faveur notamment des institutions d'enseignement, du niveau scolaire au niveau

universitaire, des établissements de recherche scientifique de rang européen ou mondial, mais aussi des infrastructures de communication (transports ferroviaires et routiers). Ces moyens permettront de considérablement renforcer l'attractivité économique du territoire et d'y attirer des entreprises, qui bénéficieront des conditions propres à assurer leur développement rapide »⁽¹⁾. ■

C O N C L U S I O N

En regard de l'effort consenti par la Meuse et la Haute-Marne, le MEDEF Meuse considère que le projet Cigéo seul, ne sera pas suffisant pour relancer leur développement économique.

Le MEDEF Meuse demande la création d'une Zone d'Intérêt National avec un statut spécifique (de type Zone Franche), et dotée de moyens exceptionnels pour le développement économique et industriel des territoires concernés :

- Désenclavement du territoire
- Renforcement de son attractivité
- Accompagnement du développement des entreprises locales
- Implantation d'activités nouvelles
- Création de pôles de recherches, d'enseignements universitaires.
- Sanctuarisation des financements

Le MEDEF Meuse demande la mise en place d'une gouvernance en lien direct avec les plus hautes instances gouvernementales, au sein de laquelle le monde économique doit avoir toute sa place.

⁽¹⁾ Rapport Parlementaire Mrs BOUILLON et AUBERT – p 92-93

